

Paris, le 18 octobre 2011

Communiqué de presse UNPT

Éleveurs et producteurs de pommes de terre : un intérêt commun !

Les disponibilités actuelles en pommes de terre, l'augmentation du prix des aliments et la rareté de certains fourrages rendent **intéressante l'intégration des tubercules dans l'alimentation du bétail**, d'autant que son utilisation est aisée et donne d'excellents résultats. Ce produit se caractérise en effet par un apport énergétique important (1,20 UFL) et de qualité (amidon by-pass). Son appétence, sa richesse en fer et en vitamine C, sa bonne conservation en font également un aliment de choix pour l'alimentation des ruminants.

Il est nécessaire pour les producteurs de pommes de terre de ne mettre en marché que les lots de qualité irréprochable, particulièrement dans un contexte de forte production. Des disponibilités en pommes de terre à des coûts économiquement intéressants (abondance d'écart de tri, sur-calibres, ...), pour les éleveurs peuvent être ainsi présentes sur le marché. **Cette opportunité peut être saisie, notamment cette année, quand la disponibilité des fourrages est limitée.** De nombreux éleveurs utilisent couramment les « bons » écarts de triage (en évitant bien sûr les pourries) à l'état frais pour leur cheptel bovin ou ovin, mais ne pensent pas toujours qu'il est possible de les ensiler dans des conditions intéressantes, permettant ainsi de profiter des disponibilités et d'étaler les utilisations. Pour les ruminants, il n'est pas utile de les cuire.

Valeurs nutritives des pommes de terre (Source CNIPT) :

Teneurs moyennes en matière sèche : 20 à 22%.

Teneurs moyennes par kg de matière sèche :

- Energie : UFL 1,20 – UFV 1,22 – UF cheval 1,04,
- Valeur protéique : PDIA 25g – PDIN 63g – PDIE 103g
- Calcium 0,3g – Phosphore 2g – Potassium 24g.

Teneur moyenne en amidon : 70% de la matière sèche.

Prix d'équivalence de la pomme de terre (Source : CA Nièvre)

→ **Hypothèses :**

Tourteau de colza : 225 €/t

Céréale : 180 €/t

La pomme de terre (pomme de terre entière ou écart de tri) ne doit pas dépasser **55 €/t** pour être plus intéressante économiquement (prix rendu).

Sans prendre de responsabilités ni sur le coût, ni sur les aspects logistiques (quantités, transport, ...), **l'UNPT peut servir de facilitateur entre les producteurs de pommes de terre ayant de la disponibilité en marchandise et les éleveurs potentiellement intéressés.** Vous pouvez également contacter les éleveurs de votre région. Pour plus d'informations, contacter l'UNPT au 01 44 69 42 40 ou via le formulaire de contact sur le site Internet.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur le site Internet de l'UNPT (par exemple) :

- Le document « Sécheresse 2011 - se positionner sur des achats d'aliments – quels prix ? » de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
- L'article Pomme de terre et alimentation animale publié par l'UNPT dans « PROFIL 39 »
- La note « Pommes de terre pour l'alimentation du bétail » réalisée par le CNIPT en mars 2008
- Le document intitulé « les coproduits de l'industrie de la pomme de terre : une solution intéressante pour l'alimentation des ruminants » paru en 2001 (GIPT, Comité National des Coproduits)

Contact : UNPT - François-Xavier BROUTIN

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.43

Portable : + 33 (0) 6.23.17.40.35

Courriel : fx.broutin@producteursdepommesdeterre.org

Web : www.producteursdepommesdeterre.org